

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
SEANCE DU COMITE SYNDICAL du 16 novembre 2023**

Objet : Modification du Bordereau de Prix Unitaire (BPU) sur le marché de travaux n°2023-04-001 « Accord-Cadre à bons de commande pour la réalisation d'études et de travaux de Vie du réseau pour les infrastructures de communications électroniques sur le département de la Corrèze »

L'an deux mille vingt-trois, le seize novembre à quatorze heures et trente minutes, le comité syndical du Syndicat Mixte DORSAL, dûment convoqué le sept novembre 2023, se réunit en session ordinaire, en salle feu, au site de Gaïa, 142 avenue Emile Labussière à Limoges, en présentiel et sous forme de visio-conférence, sous la présidence de Jean-Marie Bost, son Président.

En exercice : 54 – 164 voix

Présents : 36 (dont 8 procurations) - 125 voix

Votants : 36 Pour soit 125 voix

Sont présents :

Mr Jean-Marie BOST – 6 voix – PRESIDENT - PRESENTIEL
Mr François VINCENT – 15 voix – 1^{er} VP – PRESENTIEL
Mme Hélène ROME – 6 voix – 2^{ème} VP – VISIO
Mme Hélène FAIVRE – 6 voix – 3^{ème} VP – VISIO
Mr Jean-Pierre BERNARDIE – 2 voix – 5^{ème} VP – VISIO
Mr Alain GRASS – 1 voix – 6^{ème} VP – VISIO
Mr Pierre ALLARD – 1 voix – VISIO
Mr Jean-Louis BACHELLERIE – 1 voix – VISIO
Mr Camille CARCAT – 1 voix - VISIO
Mr Pierre CHEVALIER – (procuration donnée à Mr Peyramaure) – 2 voix
Mme Céline COLLET-DUFAYS – 1 voix - VISIO
Mr Bernard CONTINSOUZAS – (suppléant de Mr Vidau) – 2 voix – VISIO
Mr Jean-Bernard DOGNON – (suppléant de Mr Massy) – 1 voix – VISIO
Mr Jean DUCHAMBON – 1 voix – VISIO
Mr Bruno FLEURY – 1 voix – VISIO
Mr Albin FREYCHET – 15 voix – VISIO
Mr Thierry GODME – 1 voix - VISIO
Mr Mathieu HAZOUARD – (procuration donnée à Mr Vincent) – 15 voix
Mr Jean-Marie HARRY – (procuration donnée à Mr Muzette) – 1 voix
Mr Jean-Claude LEBLOIS – 6 voix – VISIO
Mr Jean-Luc LEGER – 6 voix – VISIO
Mr Vincent LEONIE – (procuration donnée à Mr Bost) – 2 voix
Mr Christian MANEUF – (suppléant de Mr Caffy) – 1 voix – VISIO
Mr Alain MARSAT – (suppléant de Mr Comby) – 1 voix – VISIO
Mr Alexandre MAZIN – (suppléant de Mr Faucher) – 1 voix – PRESENTIEL
Mr Guy MONTET – 1 voix – VISIO
Mr Thierry MUZETTE – 1 voix – VISIO
Mr Pierre PEYRAMAURE – 2 voix – PRESENTIEL
Mr Christian PRADAYROL – (procuration donnée à Mr Bernardie) - 2 voix
Mr Joël ROYERE – (suppléant de Mr Ferrand) – 1 voix – VISIO
Mme Valérie SIMONET – (procuration donnée à Mme H. Faivre) - 6 voix
Mme Bernadette TROUBAT – (suppléante de Mr Destruhaut) – 6 voix – VISIO
Mme Stéphanie VALLEE – (procuration donnée à Mr Fleury) – 6 voix
Mr Joël VILARD – 1 voix – PRESENTIEL
Mr Rémy VIROULAUD – 2 voix – VISIO
Mr Pierre VERGNOLLE – (procuration donnée à Mr Montet) – 1 voix

Conseiller Départemental Hte-Vienne
Conseiller Régional Nouvelle Aquitaine
Vice-Présidente Département Corrèze
Vice-Présidente Département Creuse
Conseiller Agglo Bassin Brive
Conseiller comm CC Marche Combraille Aquitaine
Président CC POL
Vice-Président CC Ventadour Egletons Monédières
Vice-Président CC Portes Creuse Marche
Président du Syndicat de la Diège
Vice-Présidente de la CC Creuse Grand Sud
Conseiller communautaire Agglo Bassin Brive
Conseiller comm CC Pays Nexon Monts de Chalus
Vice-Président de la CC POL
Conseiller Communautaire Tulle Agglo
Conseiller Régional Nouvelle Aquitaine
Vice-Président CC Val de Vienne
Conseiller Régional de la Région Nouvelle Aquitaine
Vice-Président CC ELAN Limousin Avenir Nature
Président du CD87
Conseiller Départemental Creuse
Adjoint au Maire de la Ville de Limoges
Conseiller communautaire CC Pays d'Uzerche
Conseiller comm CC Pays Lubersac Pompadour
Conseiller communautaire CC Noblat
Vice-Président CC Briançonnais Haute-Vienne
Conseiller Communautaire CC Portes de Vassivière
Délégué communautaire Syndicat de la Diège
Vice-Président Agglo Bassin Brive
Conseiller communautaire CC Creuse Sud-Ouest
Présidente du Département de la Creuse
Conseillère Départementale de la Haute-Vienne
Conseillère Départementale de la Corrèze
Conseiller communautaire de la CC Ouest Limousin
Adjoint au Maire Ville de Limoges
Vice-Président de la CC du Pays de St Yrieix

Sont excusés :

Mr François BARNAUD – (et son suppléant) - 1 voix
Mr Jean-Paul BARRIERE – (et son suppléant) – 1 voix – 7^{ème} VP
Mme Patricia BUISSON – (et son suppléant) – 6 voix
Mr Fabrice DELAPORTE – (et son suppléant) – 1 voix
Mme Sarah GENTIL – (et son suppléant) - 2 voix
Mr Christian JACQUIER – (et son suppléant) – 1 voix
Mr Jean-François LABBAT – (et son suppléant) – 1 voix
Mr Bernard LAUSERIE – (et son suppléant) – 1 voix
Mr Henri LECLERE – (et son suppléant) – 1 voix
Mr Yves LE GOUFFE – (et son suppléant) – 1 voix
Mr Etienne LEJEUNE – (et son suppléant) 1 voix
Mr Jean-Michel MONTEIL - (et son suppléant) – 1 voix
Mr Philippe MOULIN – (et son suppléant) – 1 voix
Mr Olivier MOUVEROUX – (et son suppléant) – 1 voix
Mr Philippe NAUCHE – (et son suppléant) – 15 voix
Mr Vincent PEYRESBLANQUES – (et son suppléant) – 1 voix
Mr Philippe ROCHE – (et son suppléant) – 2 voix
Mr Vincent TURPINAT – (et son suppléant) – 1 voix

Vice-Président Agglo Grand Guéret
Vice-Président CC Haut Limousin en Marche
Vice-Présidente Département Corrèze
Conseiller communautaire CC Pays Dunois
Adjointe au Maire de Limoges
Vice-Président CC Haut Limousin en Marche
Vice-Président Tulle Agglo
Conseiller communautaire CC ELAN
Conseiller communautaire Agglo Grand Guéret
Président de la CC Briançonnais Combade
Président CC Pays Sostranien
Vice-Président CC Midi Corrèzien
Conseiller Comm CC Xaintrie Val'Dordogne
Président CC Bénévent Grand Bourg
Vice-Président de la Région Nouvelle Aquitaine
Vice-Président CC Gartempe St Pardoux
Délégué titulaire du Syndicat de la Diège
Vice-Président de la CC Creuse Confluence

Dans le cadre de l'exécution du marché réalisation d'études et de travaux de Vie du réseau pour les infrastructures de communications électroniques sur le département de la Corrèze, il est nécessaire **d'actualiser** le Bordereau de Prix Unitaires (BPU).

Dans le cadre des demandes d'adduction des constructions individuelles (neuves ou jamais adductées au cuivre), Dorsal lorsqu'il réalise les travaux sur le domaine public, est amené à poser des regards de télécommunications.

Le Bordereau de Prix Unitaires du marché d'études et travaux n°2023-04-001 ne prévoit que la pose de regards 40x40.

La pose de regards 30x30 est le plus souvent suffisante. Il convient donc d'intégrer au BPU une prestation de fourniture et pose d'un regard 30x30. Son prix est de 111 € HT.

Toujours dans le cadre des demandes d'adduction des constructions individuelles, une étude sur site est nécessaire afin de déterminer si des travaux sont nécessaires et leurs caractéristiques. Il convient d'intégrer cette prestation d'étude au BPU du marché n°2023-04-001.

Son prix est de 250 € HT. Il correspond à la part forfaitaire étude demandée au pétitionnaire (300 € TTC).

Cette prestation d'étude comprend notamment :

- L'analyse des documents transmis par la maîtrise d'ouvrage ;
- Le déplacement d'un chargé d'étude sur site, à l'adresse concernée par l'adduction ;
- L'étude technique et le conseil en ingénierie ;
- Les informations sur la réglementation applicable ;
- L'identification de l'emplacement du PAR (Point d'Accès Réseau) ;
- L'établissement et la communication d'un livrable rendu d'étude afférent à la réalisation de la Prestation d'Adduction.

Il revient au Comité Syndical de délibérer sur ces prix nouveaux. A validation par celui-ci, les prix deviendront définitifs et feront l'objet **d'un avenant N°1**.

Après avoir délibéré, les délégués du comité syndical décident, à l'unanimité :

- **d'approuver les BPU actualisés ci-annexés ;**
- **d'autoriser le Président à signer l'avenant N°1 au marché n°2023-04-001 ainsi que tout acte se rapportant à ce dossier.**

Jean-Marie BOST
Président de DORSAL



Certifié transmis au représentant de l'Etat le
Publié par affichage le : 21 novembre 2023



99_DE-067-258728658-20231116-CS112_D878-

N°878-2